

Service Jeunesse Cias du Pays de Craon

Projet Pédagogique

2019-2020

Le Projet Educatif du Pays de Craon

Il formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales de proposer à chaque enfant un parcours éducatif, cohérent et de qualité, pendant et après l'école, organisant ainsi dans le respect des compétences de chacun la complémentarité des temps éducatifs.

Les orientations pour l'adolescence et la jeunesse :

- ✓ Prolonger les parcours citoyens, culturels, sportifs et de promotion de la santé, initiés depuis l'enfance
- ✓ Promouvoir la participation des jeunes à la vie locale dans tous les domaines
- ✓ Développer les liens avec le monde économique et donner aux jeunes l'envie de rester au pays
- ✓ Eduquer à la mobilité, à l'environnement
- ✓ Prendre en compte les fragilités sociales, économiques et de santé
- ✓ Développer la participation des parents, la coéducation et l'accompagnement à la parentalité

L'organisateur

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Craon intervient dans différents champs : la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, la solidarité, l'insertion, l'accès aux droits, personnes âgées, les personnes dépendantes

Le Service Jeunesse est déclaré en Accueil de Loisirs sans Hébergement en multi-sites auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations 53. Ainsi la réglementation en vigueur y est appliquée.

L'action jeunesse : Les objectifs pédagogiques

Ils sont élaborés par l'équipe jeunesse et déclinent les objectifs du projet éducatif de territoire :

- Créer du lien au niveau local
 - Associatif (Découverte du bénévolat, actions en commun...)
 - Accompagnement de groupe de jeunes
- Développer des partenariats avec les services communautaires et communaux
- Développer les liens avec les communes (élus, habitants...)
 - Accompagnement de conseils municipaux de jeunes sur des projets
 - S'impliquer dans les événements communaux
- Favoriser le lien entre les jeunes
 - A travers des animations (ateliers, activités, stages, sorties...)
 - A travers la mise en place de séjours
 - A travers les lieux d'accueil : Maison des Jeunes et Salle des Jeunes (après travaux)
- Favoriser la mobilité des jeunes sur le territoire intercommunal
 - Encourager les familles au co-voiturage
 - Possibilité de navette en cas de nécessité
 - Informer sur les moyens de transport existants
- Renforcer les liens avec les familles
 - Mettre en place des temps de rencontres
 - Valoriser l'implication des jeunes auprès de leurs parents

- Impliquer les familles dans le service jeunesse
- Développer les liens avec le monde économique et le maillage économique pour donner l'envie aux jeunes de rester
 - Mise en place d'animations de découverte de métiers
 - Coordination du dispositif Argent de Poche
 - Donner le goût de la création, de l'innovation et de la coopération (CJS)
- Mettre en valeur l'action du service Jeunesse
 - Auprès des familles
 - Auprès des partenaires (association, services communaux...)
 - Auprès des élus

Les animations hors vacances scolaires

Les animateurs du Service Jeunesse se répartissent selon des actions spécifiques (caisse à savons, drone, couture...).

Des animations sont proposées sous forme d'ateliers ou d'activités ponctuelles. Les ateliers permettent à un groupe de jeunes de développer leurs acquis ainsi que certaines compétences par rapport à une thématique précise.

Les vacances scolaires

Un programme spécifique est proposé durant les vacances scolaires. Ce programme met l'accent sur certains objectifs pédagogiques. Ainsi les propositions sont réfléchies et variées autant par leur contenu que par leur forme : stages, séjours, sorties, animations culturelles, sportives,... Ces temps sont l'occasion de créer ou poursuivre les projets accompagnés par les animateurs permanents.

Les périodes de vacances permettent à l'équipe éducative de développer des liens avec les jeunes et entre les jeunes.

L'accueil

Deux structures conviviales accueillent les jeunes, secteur Nord la Maison des Jeunes (13 rue St-Jacques à Cossé-le-Vivien) et secteur Sud la Salle des Jeunes (11 rue du Fresnes à Renazé). Leur accès est libre et ouvert à tous. Un animateur assure des temps d'accueil et permet la rencontre des jeunes entre eux, autour de jeux, de discussion...

Les moyens humains

L'équipe éducative se compose de 4 animateurs équivalent temps plein diplômés de l'animation dont une responsable de service.

L'équipe est renforcée pendant les périodes de vacances scolaires par 4 à 6 animateurs vacataires.

Le territoire d'action

Le Service Jeunesse rayonne sur 25 communes :



Quelaines-st-Gault, Astillé, Courbeveille, Cosmes, Simplé, La Chapelle Craonnaise, Cossé-le-Vivien, Méral, St-Poix, Laubrières, Gasbines, Cullé, Fontaine Couverte, La Röe, Brains-sur-les-Marches, St-Michel-de-la-Röe, St-Aignan-sur-Röe, La Rouaudière, Senonnes, St-Erblon, Congrier, St-Saturnin du-Limet, St-Martin du Limet, Renazé, La Boissière

Afin d'assurer une cohésion pour l'ensemble des communes concernées et lorsque les familles en font la demande, une navette (gratuite) peut être proposée. Pour les sorties le transport est pris en charge par le service jeunesse.

Les animations peuvent également être proposées dans les communes (salle des fêtes, salle de sports...)

Modalités d'inscription / Tarifs

Les jeunes doivent avoir leur dossier d'inscription à jour sur www.familles.paysdecraon.fr. En cas de besoin un dossier papier peut-être remis. Les responsables légaux sont garants de l'exactitude des informations transmises. La fiche sanitaire doit être tenue à jour.

Après l'adhésion des jeunes au Service Jeunesse, ceux-ci peuvent choisir les animations auxquelles ils souhaitent s'inscrire. Aucune inscription (ou annulation) ne sera prise en compte par les réseaux sociaux.

Une cotisation annuelle de 10€ par famille sera facturée (pour une durée de 1 an), les activités payantes sont indiquées dans la plaquette. Aucun coût supplémentaire ne sera demandé pour l'accès aux lieux d'accueil.

La cotisation, comme les tarifs, sont modulés selon le quotient familial ; une facture est transmise à l'issue de la période.

Communication

Le programme des animations est disponible environ 3 semaines avant la période des vacances scolaires. Celui-ci est déposé dans les commerces et les mairies. Il est également distribué dans les trois collèges du territoire ainsi que diffusé sur le portail familles, Facebook, le site internet : www.animationjeunesse.com, et envoyé par mail aux familles adhérentes.

Evaluation

Des évaluations régulières sont réalisées, notamment après les périodes de vacances scolaires lors desquelles certains axes du projet pédagogique ont été développés.

Contact

- Secteur Sud :
 - o Salle des Jeunes 11 rue du Fresnes 53800 Renazé
 - o 02 43 07 29 49
- Secteur Nord :
 - o Maison des Jeunes 13 rue St-Jacques 53230 Cossé-le-Vivien
 - o 02 43 66 99 13

animation.jeunesse@cias.paysdecraon.fr

Pour plus d'informations : www.animationjeunesse.com

Portables de l'équipe jeunesse

Cindy Vallade : 06 42 78 25 69

Coralie Croissant 06 73 79 09 39

Denis Laussac 06 33 91 58 99

Lilian Gerlot 06 73 39 98 75